

Ministère de la Culture et de la Communication

Réorganisation de l'administration centrale Point d'information

Comité technique paritaire de l'administration centrale

-

7 novembre 2008

Sommaire

1. Les objectifs de la réorganisation
2. Missions et principes d'organisation
 - Principes généraux d'organisation de l'administration centrale
 - Principes d'organisation des directions générales
 - Principes d'organisation de la fonction d'inspection
 - Principes d'organisation du SG
3. Les projets d'organisation pré-arbitrés
4. Etapes de l'élaboration du projet
 - Les travaux des préfigureurs
 - La concertation avec les organisations syndicales et les agents du ministère
5. Etapes et calendrier de la réorganisation

1 – Les objectifs de la réorganisation

- Renforcer la lisibilité des grandes politiques du ministère
 - Une direction générale par grande politique

- Moderniser le fonctionnement de l'administration centrale
 - Clarifier et simplifier les responsabilités et les relations :
 - Au sein de l'administration centrale (entre DG, entre DG et SG)
 - Entre l'AC et les « opérateurs » (AC et services déconcentrés, AC et établissements publics, SCN)
 - Renforcer le rôle du secrétariat général :
 - Piloter les politiques de modernisation du MCC
 - Assurer une bonne coordination transversale des politiques (ESC, Recherche, EAC, accessibilité, international, etc...)
 - Assurer la cohérence de la politique RH et sociale du ministère
 - Prévenir et maîtriser les risques juridiques et financiers

- Optimiser le fonctionnement des services
 - Améliorer la qualité et la réactivité du service rendu par l'AC au profit du cabinet et des acteurs et opérateurs culturels
 - Renforcer l'expertise des fonctions métier et support (RH, Budget, Juridique...)
 - Mutualiser les fonctions support et métier quand c'est nécessaire et possible

2 – Missions et principes d'organisation

2.1 – Principes généraux d'organisation de l'administration centrale

- Une lisibilité des missions à travers l'organisation
- Une structure homogène déclinée par services, sous-directions, départements, bureaux
- Une mutualisation accrue des moyens

2.2 – Principes d'organisation des directions générales

- Une équipe de direction générale complémentaire
- Des pôles métiers forts, bien identifiés, rassemblant les expertises scientifiques spécifiques et différenciées
- L'identification de politiques communes aux différents métiers : publics, formation, maîtrise d'ouvrage, recherche, communication, action internationale
- Identification d'inspections spécialisées métiers
- La mutualisation et l'optimisation des fonctions support, répondant à un souci de proximité et de réponse opérationnelle de premier niveau : questions RH, juridiques, tutelle administrative et financière des opérateurs
- L'identification de la responsabilité budgétaire des SGProg

2.3 – Principes d'organisation de la fonction d'inspection

- Une seule inspection générale des affaires culturelles (IGAC)
 - Placée sous l'autorité directe du Ministre
 - Elargie dans son recrutement
- Des inspections spécialisées, chargées des fonctions d'expertise et de contrôle scientifique et technique
 - Une seule inspection spécialisée par DG (DG1 et DG2), placée auprès du directeur général
 - Des spécialités identifiées, recentrées sur leur mission

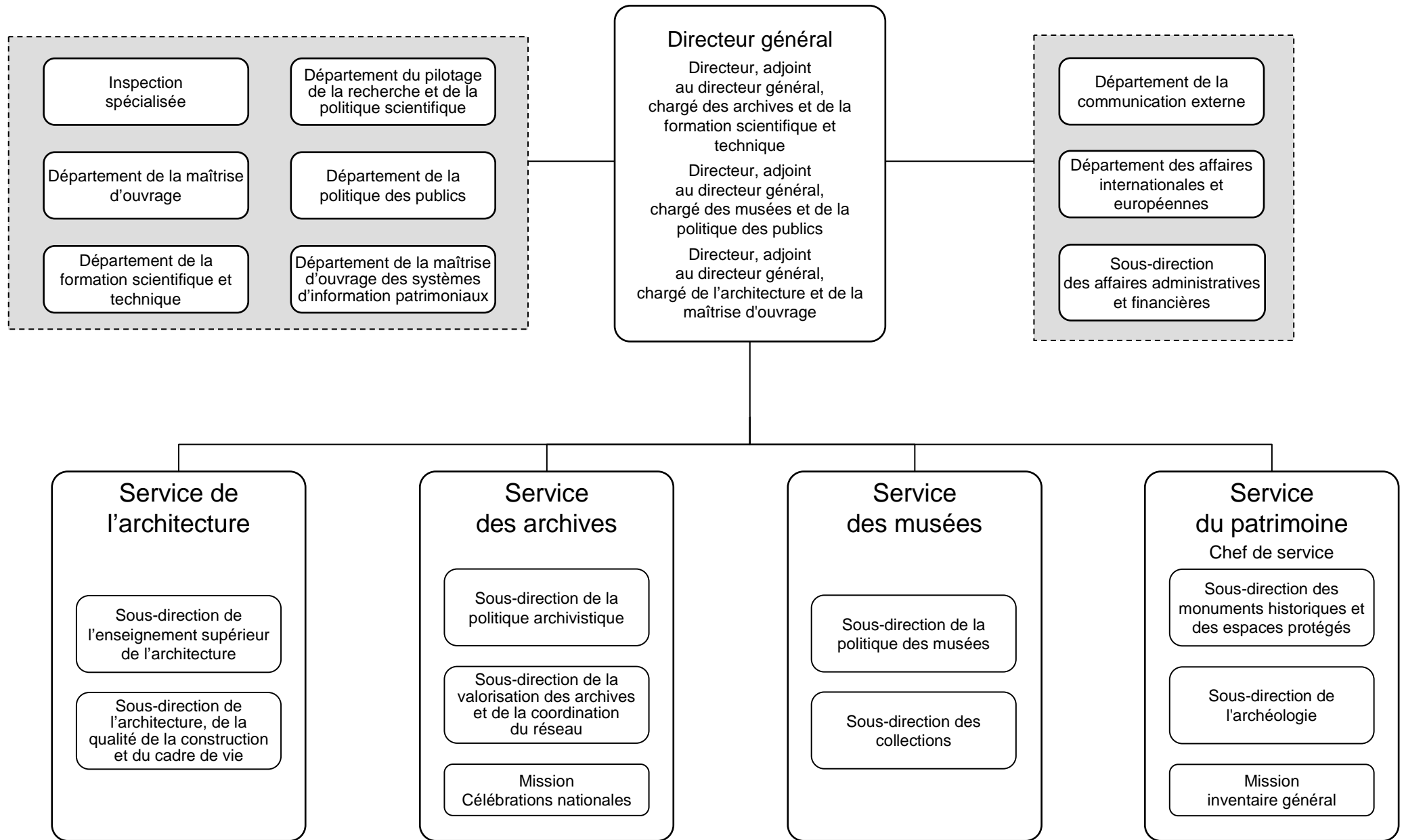
2.4 – Principes d'organisation du secrétariat général

- La mise en place d'un SG renforcé, aux standards interministériels
- Des fonctions de synthèse et d'arbitrage des moyens au service du cabinet, des DG, des services déconcentrés et des EP
- Une capacité d'expertise affirmée dans les domaines juridique et international, dans la gestion du patrimoine immobilier du ministère
- La prévention et la maîtrise des risques pour l'ensemble des activités et projets du MCC : financiers, juridiques, patrimoniaux, SI...
- La mise en cohérence des politiques transversales (international, ESC, recherche, EAC, accessibilité)
- Le portage des politiques innovantes ou en expérimentation (fonction d'incubateur/pépinière)
- La représentation interministérielle
- L'accompagnement de la modernisation du ministère
- La mise en place et la fiabilité de systèmes d'information performants, leviers de la modernisation du ministère.

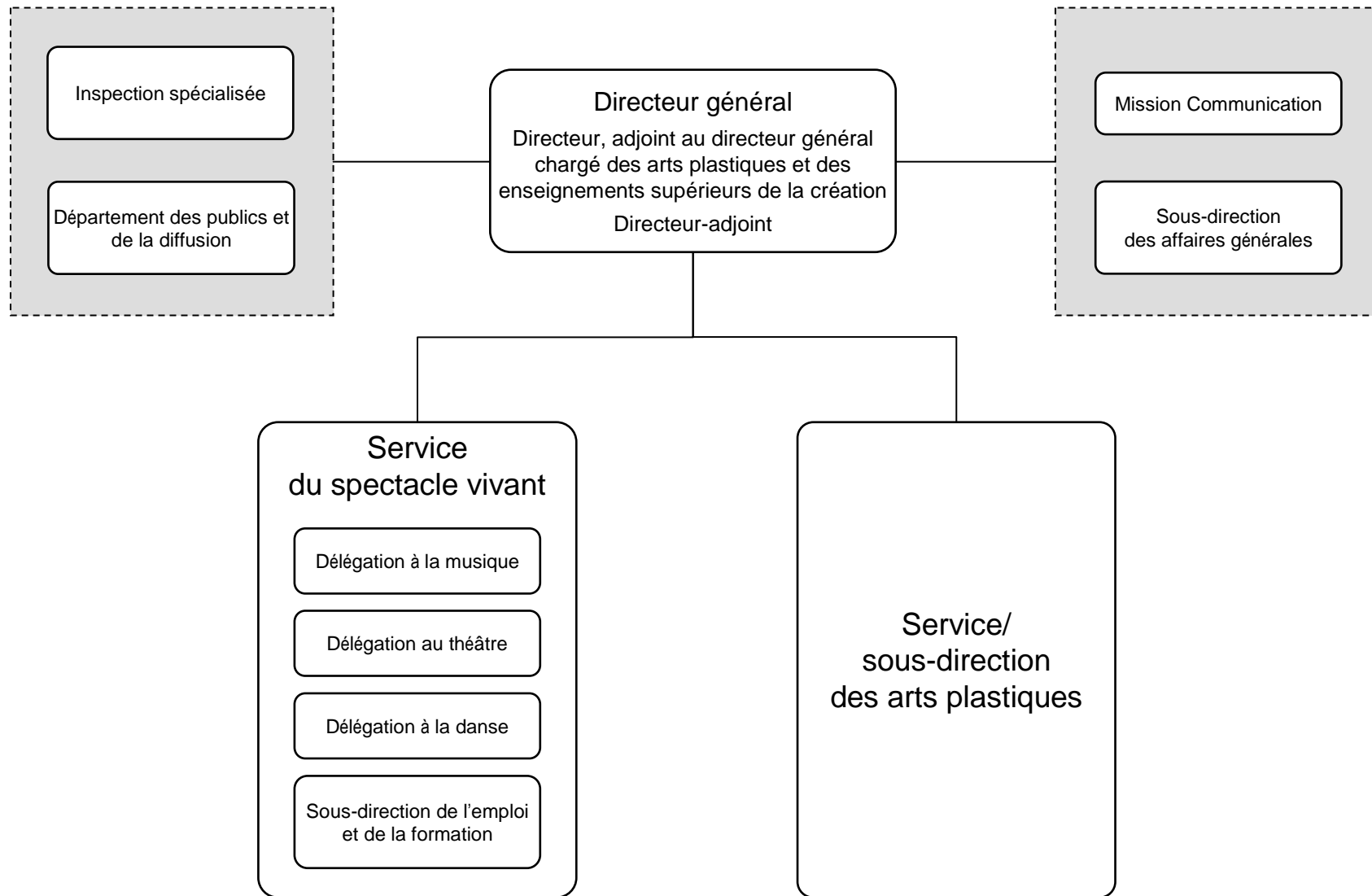
3. Les projets d'organisation pré-arbitrés

- Scénario issu des premiers arbitrages de la Ministre
- Base des discussions interministérielles à venir
- Support des futurs échanges avec les organisations syndicales
- Trame des projets de textes d'organisation
- Contribution de la nouvelle organisation au respect des plafonds d'emplois à l'horizon 2011 : réduction de 249 ETP pour l'administration centrale d'ici 2011, sur un total de 415 pour l'ensemble du ministère
- Une répartition de la contribution des 4 nouvelles entités de l'administration centrale fonction du potentiel de mutualisation :
 - SG + cabinet : 115 etp
 - DG1 : 97 etp
 - DG2 : 31 etp
 - DG3 : 6 etp (seule la DLL contribue, la DDM étant transférée en l'état au MCC)
- La répartition des contributions à l'intérieur de chacune des 4 entités fera l'objet de travaux complémentaires en fonction des ajustements pratiqués à l'échelon des sous-directions et bureaux

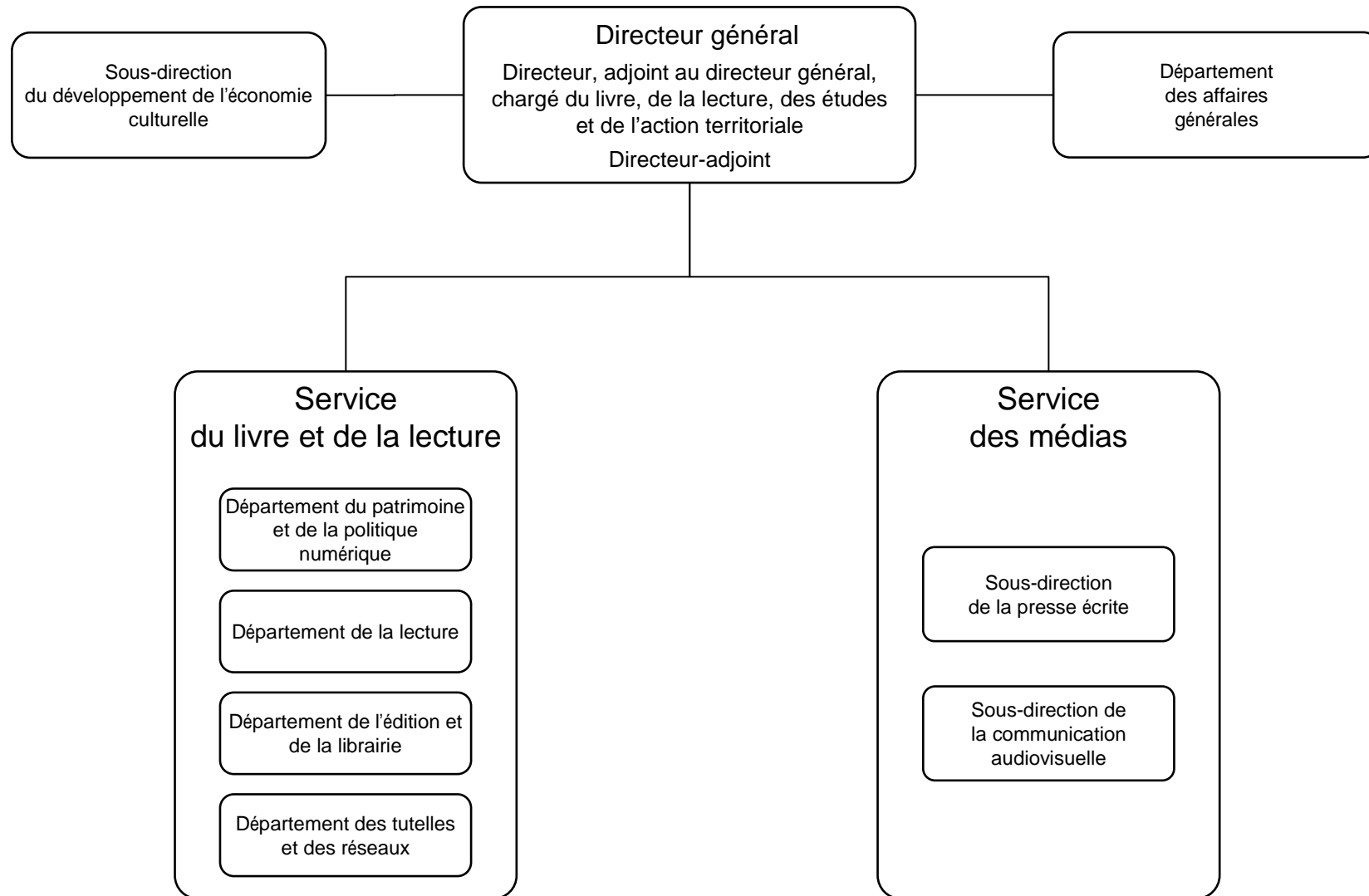
Avant-projet d'organigramme DG1 – 07/11/2008



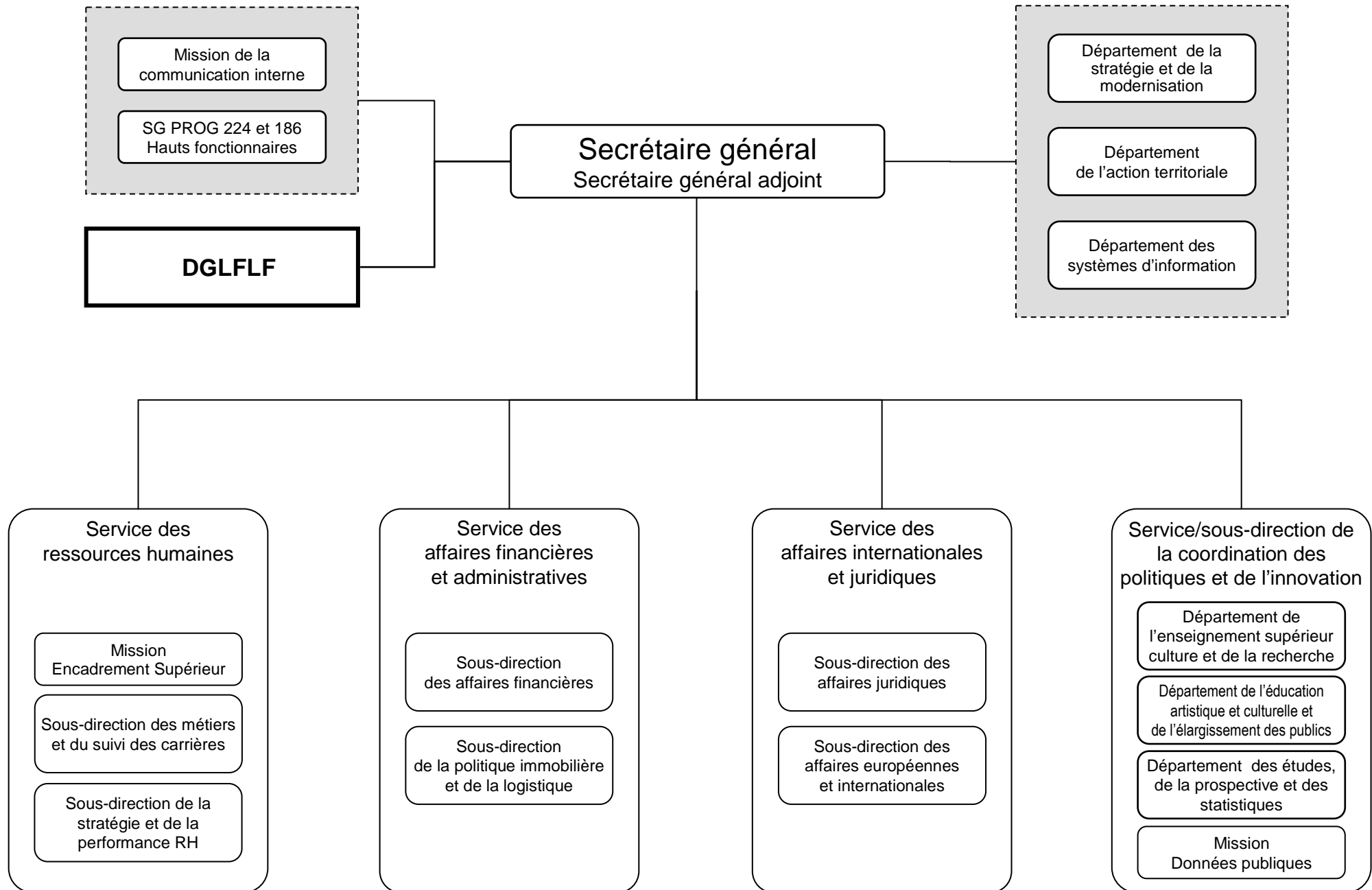
Avant-projet d'organigramme DG2 – 07/11/2008



Avant-projet d'organigramme DG3 – 07/11/2008



Avant-projet d'organigramme SG – 07/11/2008



4. Etapes de l'élaboration du projet

4.1 – Les travaux des préfigureurs

- Note de cadrage de la Ministre du 29 mai 2008
- Lettres de mission de la Ministre du 2 juillet 2008
- Les travaux des préfigureurs
 - De juin à octobre 2008, des réunions sous la présidence du SG tous les 15 jours
 - De nombreux groupes de travail internes aux directions (du 16 juin au 4 septembre)
 - Des groupes de travail transversaux pour (avec ou sans accompagnement externe) :
 - Ressources humaines
 - Fonctions support
 - Budget
 - Tutelle des opérateurs
 - Pilotage des services déconcentrés
 - Enseignement supérieur
 - Recherche
 - Education artistique et culturelle
 - Numérisation
 - Fonction juridique
 - Fonction internationale
- Deux comités de pilotage présidés par le directeur de Cabinet
 - 24/07 : remise d'un rapport intermédiaire
 - 28/10 : remise des propositions des préfigureurs et synthèse du Secrétaire général
- Pré-arbitrage de la Ministre : 1-2ième semaines de novembre

4.2 – La concertation avec les organisations syndicales et les agents du ministère

- Avec les organisations syndicales :
 - plusieurs rencontres avec les OS dans chaque directions (une dizaine au total)
 - présentation des mesures du CMPP (16 juin)
 - CTPC (26 juin)
 - enseignement supérieur (8 septembre)
 - tutelle des établissements publics (10 septembre)
 - recherche (22 septembre)
 - organisation du SPAS (9 octobre)
 - CTPC (7 novembre)
- Des réunions avec les personnels :
 - séminaires de présentation des hypothèses de travail puis des orientations avec l'encadrement des directions
 - Réunions d'information de l'ensemble des personnels des directions
- Des outils de communication dédiés : site RGPP, dossiers Séquence, dossiers Cultures

5. Etapes et calendrier à venir

- Novembre 2008
 - concertation avec les OS : réunions d'échange sur les avant-projets
 - échanges interministériels
 - préparation des projets de textes d'organisation

- Décembre 2008
 - validation interministérielle des textes d'organisation
 - consultations des CTP, CTPC et CTPM sur les projets de textes

- Janvier 2009
 - Comité de suivi de la RGPP
 - publication des textes